

Surveiller et moderniser. Les camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne

Fabien Sacriste

Pendant la guerre d'Algérie, la population rurale a été massivement déplacée et regroupée dans des camps, destinés à la surveillance militaire, puis censés moderniser la société rurale. Accélérant la dépaysement algérienne, cette politique a provoqué une désorganisation sociale, économique et territoriale majeure.

Pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), les déplacements forcés de populations civiles ont entraîné un bouleversement sans précédent du milieu rural. Afin de mieux contrôler la population colonisée, les autorités françaises ont décrété la création de « zones interdites » et le déplacement des populations qui s'y trouvaient vers des « centres de regroupement »¹. Ceux-ci eurent d'importantes répercussions sur les programmes d'aménagement du milieu rural : dans les dernières années de la guerre, les pouvoirs publics tentèrent d'en transformer une partie en de « nouveaux villages » censés favoriser la « modernisation » des campagnes algériennes.

Les « regroupements » de populations : stratégie militaire et contrôle des civils

En Algérie, la répression de l'insurrection et les opérations militaires contre le Front de libération nationale (FLN) s'accompagnent d'un important encadrement de la population colonisée. Dans les Aurès, plusieurs mesures sont prises en ce sens au cours de l'année 1955, posant les bases de ce qui deviendra la « pacification ». Outre l'enrôlement d'Algériens dans les troupes supplétives, la création des Sections administratives spécialisées (SAS), confiées à des officiers chargés de

¹ Nommer le lieu où les populations sont « regroupées » reste l'un des problèmes historiographiques les plus épineux pour l'étude de ce phénomène. Si, pendant la guerre, le terme officiel en usage dans les cercles civils et militaires est celui de « centre de regroupement », il est difficile de faire l'impasse sur les enjeux qui président à la production d'une telle nomenclature. Pour les acteurs de l'État, il s'agit de récuser l'assimilation entre les regroupements et les camps de la Seconde Guerre mondiale (camps de réfugiés, voir camps de concentration), dans un contexte où la mémoire de ce conflit est omniprésente et impacte l'ensemble des débats sur la guerre en Algérie. D'un autre côté, l'usage du terme « centre », et *a fortiori* celui de « village de regroupement », connotent une organisation plus rationnelle et planifiée de l'espace social créé suite au déplacement. Il s'agit donc de se montrer critique à l'égard d'une catégorie héritée de la guerre et de ses enjeux : nombre de regroupements, en effet (si ce n'est la quasi-totalité, au moins lors de leur création), présentent une organisation sommaire et provisoire qui les rapproche plus du « camp » que du « centre » ou du « village ». Mais il reste toutefois difficile de réduire un phénomène fort peu homogène à une seule et même catégorie : certains regroupements sont « améliorés », voire équipés, après leur création, alors que d'autres demeurent en l'état sur toute la durée de la guerre – sans compter ceux qui font coexister en leur sein les différents types d'habitat (tentes, gourbis améliorés, maisons « modernes ») ou d'organisation de l'espace social. Les enjeux historiographiques de nomination, comme l'étude des figures concrètes du regroupement, mériteraient une analyse plus détaillée : nous nous contenterons ici d'utiliser le terme de « regroupement » pour désigner ces lieux – même si celui-ci, étant lui-même un héritage du conflit et de ses enjeux, nécessiterait également une mise en perspective critique.

surveiller et d'encadrer les populations, vise à renforcer un quadrillage administratif considéré comme insuffisant (Mathias 1998). Les zones interdites et le déplacement des ruraux vers les « camps/centres de regroupement », s'inscrivent dans une même logique.

Dans ce sud-est algérien où l'insurrection a connu une certaine ampleur, la faible présence de l'administration coloniale ne permet pas d'assurer un contrôle exhaustif d'une population majoritairement rurale et vivant en habitat dispersé. Dès novembre 1954, les responsables civils et militaires des Aurès déterminent une zone comprenant la plupart des *douars*² aurésiens, interdisent en son sein toute présence et circulation humaines, et imposent à la population de se déplacer vers les principales villes de la région. Le recours à cette stratégie se poursuit dans les Aurès au cours de l'année 1955, sans qu'aucune doctrine d'ensemble ne soit définie : elle apparaît pour la première fois dans les directives du général Parlange, officier des Affaires indigènes du Maroc, nommé en mai 1955 commandant civil et militaire des Aurès-Nementchas (CCMAN). La mission de ce général consiste à renforcer le réseau administratif – et, pour lui, le regroupement est l'un des moyens pour y parvenir : dès janvier 1956, il propose d'en généraliser la pratique afin de faciliter la « reprise du contact » entre les populations et l'administration³.

Entre 1956 et 1957, l'arrivée en Algérie d'officiers ayant servi en Indochine et la montée en puissance corrélative de la Doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) dans les cercles de réflexion et de décision militaires contribuent à une reformulation de cette première doctrine de « regroupement » et à sa diffusion massive comme instrument de la « guerre contre-révolutionnaire » menée contre le FLN. Jusqu'alors principalement limités aux Aurès, des programmes de regroupement sont mis en œuvre au cours du premier semestre 1957 en différents points du Constantinois (le nord et l'est, surtout), sur les ordres de Maurice Papon, qui dirige alors la région de Constantine et se montre fervent défenseur de la DGR. Dans les mois qui suivent, des centres de regroupements sont créés sur l'ensemble du territoire algérien, notamment suite aux directives du général Raoul Salan, ancien d'Indochine et commandant en chef des forces armées en Algérie depuis novembre 1956. De 1957 à 1959, la domination idéologique de la DGR au sein de l'armée explique la croissance continue des camps de regroupements, qui deviennent une sorte d'habitude opérationnelle : même après mars 1959, date à laquelle des directives civiles tentent d'en interdire la pratique, elle est massivement utilisée, jusqu'au milieu de l'année 1961, notamment lors de la mise en œuvre du Plan Challe (1959-1961).

Présenté par les acteurs militaires comme un moyen de protéger la population rurale contre le FLN, le regroupement des populations a surtout pour but de faciliter les opérations dans des zones « évacuées » de leurs habitants, où les nationalistes ne disposent plus des ressources logistiques nécessaires pour mener une lutte de guérilla. À défaut d'un quadrillage administratif exhaustif, le regroupement permet également un contrôle direct des ruraux algériens qui, déplacés dans des lieux créés *ex nihilo*, sont placés sous la surveillance des officiers de SAS et soumis à leur discipline. Pour les autorités coloniales, le regroupement est une technique visant à assurer la sécurité du territoire et l'homéostasie⁴ de cet ordre social particulier qui caractérise la situation coloniale. Il facilite la surveillance d'une population qui, de par sa proximité socio-historique avec les membres du FLN, reste susceptible de lui apporter son soutien logistique, voire politique : considérée comme un « milieu vivant » où « prolifère » la « subversion révolutionnaire » (Rigouste 2008), elle reste donc toujours potentiellement suspecte aux yeux de l'autorité coloniale.

Cette forme particulièrement poussée de contrôle et de mise sous surveillance des civils a certainement gêné le FLN dans une lutte de guérilla qui nécessite, en premier lieu, le soutien des populations colonisées. Pour autant, elle ne parvient pas à instituer une rupture radicale entre les

² Le terme *douar* désigne un cadre administratif créé par le Sénatus-consulte du 22 avril 1863, qui, tout en cherchant à renforcer la propriété foncière des ruraux algériens (art. 1), imposa un morcellement des tribus (art. 2), contribuant ainsi à la désintégration de cette unité traditionnelle (Nouschi 1961).

³ Directive politique, 01/1956, Archives nationales d'outre-mer (CAOM)-93/139.

⁴ Selon Michel Foucault, l'homéostasie est « la sécurité de l'ensemble par rapport à ses dangers internes » (2004, p. 222).

ruraux et les nationalistes : la création des centres de regroupement, dans lesquels se trouvent souvent les familles des *moudjahidines*, déplace ainsi l'un des principaux enjeux de la guerre dans un espace clos que le FLN tente généralement d'investir, ici comme ailleurs⁵, mais avec plus de difficultés, par la mise en place d'une « organisation politico-administrative » visant l'encadrement des populations.

Centre de regroupement de l'Atlas blidéen



Source : *Bulletin de la Caisse d'Équipement pour le Développement de l'Algérie*, n° 6, mai 1961.

La destruction des campagnes

De 1954 à 1962, le regroupement a contribué à un bouleversement sans précédent des campagnes algériennes : d'après Michel Cornaton, près de 2 350 000 personnes ont été regroupées par l'armée, auxquels s'ajoutent 1 175 000 ruraux à avoir fui les zones interdites pour chercher refuge dans les périphéries et surtout les bidonvilles des principales cités algériennes (Cornaton 1967).

La création de zones interdites et le regroupement des populations entraînent un bouleversement considérable du milieu rural. Souvent, les villages sont détruits afin qu'ils ne puissent servir de refuge au FLN, et les populations déplacées sont coupées de leurs moyens de subsistance traditionnels, l'agriculture et l'élevage. Ce processus de destruction crée une situation particulièrement problématique pour les pouvoirs publics, le déplacement contribuant à renforcer la crise du logement et de l'emploi. Dans les camps de regroupement, les Algériens vivent sous tentes et, si certains peuvent continuer à cultiver leurs terres sous la surveillance de l'armée⁶, trouver un emploi dans les villes proches ou dans les troupes supplétives des SAS, le chômage frappe la plupart d'entre eux et leur survie dépend essentiellement des ressources distribuées par l'État.

Les crédits alloués pour ces distributions s'avèrent le plus souvent insuffisants face aux importants besoins générés par le regroupement : aussi l'idée d'une planification comme préalable nécessaire à tout déplacement s'impose-t-elle rapidement dans les cercles de l'administration locale. Dans les Aurès, au début de l'année 1956, le général Parlange incite ses subordonnés à ne pas regrouper sans que « les plans de masse sommaires de l'organisation des villages aient été établis »⁷. Il s'agit, avant toute opération, d'évaluer si la création d'un « centre viable » est possible,

⁵ Voir Emmanuel Blanchard, « La police et les « médinas algériennes » en métropole. Argenteuil, 1957-1962 », *Métropolitiques*, 8 février 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-police-et-les-medinas.html>.

⁶ Lorsque leur regroupement se produit à une distance relativement proche de leur habitat originel (1 à 5 km), ce qui est parfois le cas. Les opérations de « resserrement » (selon la définition de Cornaton 1967) permettent souvent aux populations de conserver leurs activités : elles visent la concentration spatiale de la population par un rétrécissement du territoire habité (et non le transfert d'un lieu vers un autre, comme c'est le cas pour le regroupement), et s'opèrent donc à proximité immédiate des terres originelles.

⁷ Directive politique, *ibid.*

et d'agir en fonction par une sélection rationnelle du terrain, une prévision des besoins et un équipement minimal des lieux, devant permettre aux regroupés de ne pas dépendre uniquement des secours distribués par l'État. À défaut de préserver les conditions de vie, la planification de telles opérations doit donc amortir les effets socio-économiques du déracinement.

Sur le terrain opérationnel, ces directives seront toutefois peu suivies : dans cette histoire, les enjeux stratégiques et militaires dominent toujours les impératifs socio-économiques. La « diffusion » du regroupement sur l'ensemble du territoire algérien contribue alors à une précarisation sans précédent des ruraux et, malgré les directives qui tentent d'imposer cette planification, les deux problèmes du logement et de l'emploi restent, sur toute la durée de la guerre, au cœur des préoccupations des officiers de SAS chargés de l'administration des camps.

« Nouveau village » du Plan de Constantine



Source : *Bulletin de la Caisse d'Équipement pour le Développement de l'Algérie*, n° 7, juin 1961.

Des « centres viables » aux « nouveaux villages » : transformer le milieu rural

Toutefois, dans ces directives, l'idée d'un possible aménagement du milieu rural se superpose rapidement à celle d'une planification préalable des déplacements. À partir de 1956, pour un nombre croissant de hauts fonctionnaires ou d'acteurs militaires, la planification ou l'amélioration des centres de regroupement sont pensés comme des moyens devant permettre une acculturation sociale et économique des campagnes algériennes, considérées comme « archaïques » au regard des critères du « monde moderne ». Les autorités du CCMAN jouent un rôle pionnier en la matière, formulant dès janvier 1957 une catégorisation distinguant les « centres provisoires », créés pour des besoins opérationnels, des « centres définitifs », qui appellent « une implantation rationnelle commandée par une évolution »⁸. Ces deux catégories sont rapidement reprises par les autorités régionales de Constantine, puis par le ministre de l'Algérie : dès lors, il existe une politique officielle de « regroupement » qui, sans remettre en cause l'enjeu premier de cette forme d'action (la lutte contre le FLN), affirme contribuer à la création de nouveaux centres ruraux devant favoriser la transformation des campagnes algériennes.

Cette idée se renforce après l'arrivée au pouvoir de Paul Delouvrier, délégué général du gouvernement nommé par De Gaulle en février 1959. L'idée que le regroupement peut contribuer à l'acculturation du milieu rural est mise en avant par certains hauts fonctionnaires présents dans son environnement immédiat. La doctrine officielle va alors mettre l'accent sur l'impératif socio-économique de cette politique, désormais présentée comme un effort de « modernisation » de l'Algérie. À partir de 1960, et dans le cadre du Plan de Constantine, Delouvrier développe le

⁸ Note d'orientation, 01/1957, CAOM-6SAS/49.

programme des « 1 000 villages », présentant l'amélioration des camps existants comme une occasion unique pour amorcer cette transformation décisive : le « village » idéal doit être fait de maisons construites en dur sur des modèles contemporains, il doit posséder les infrastructures caractéristiques des villes « modernes » (hydraulique, rues, routes, électricité, mairies), et offrir à ses habitants des instruments de production améliorés. Les « nouveaux villages » sont alors présentés comme des « unités sociologiques viables », symbolisant « les progrès du bled » et attestant de la volonté modernisatrice de l'État français en Algérie⁹.

Mais il ne s'agit pas uniquement d'équiper le milieu rural : pour ses promoteurs, ce programme doit contribuer au développement de l'Algérie en favorisant la transformation des modes de vie du *fellah*. Une telle action concerne alors l'ensemble des domaines sociaux, qu'il s'agisse de la vie familiale (hygiène, santé, modes de consommation, organisation du foyer ou condition féminine), des circuits socio-économiques (éducation scolaire et formation professionnelle, rénovation rurale visant une exploitation des sols et une productivité agricole plus « rationnelles »), ou encore de l'existence communautaire (habitat concentré autour des services publics, organisation d'élections locales et gestion des nouvelles communes). Si l'intention première du regroupement fut bien guidée par l'enjeu sécuritaire et militaire d'une lutte « contre-révolutionnaire » (Cornaton, 1967), la modernisation via le regroupement doit, dans un second temps, « faire table rase du passé en imposant un cadre d'existence nouveau » (Bourdieu et Sayad 1964, p. 27). Sans pour autant affirmer qu'elle anime l'ensemble des acteurs de l'État, une telle motivation permet donc de saisir l'un des aspects de l'action publique qui, dans cette guerre, témoignent d'une ultime reformulation de la « mission civilisatrice » en une « mission de modernisation » (Shepard 2008, p. 6), visant *in fine* à réaliser une relative acculturation des ruraux Algériens.

À travers ces « villages », la Délégation générale cherche à infléchir l'image même du regroupement, l'un des nombreux symboles d'une guerre qui ne dit pas son nom. En 1961, le bulletin retraçant les réalisations du Plan de Constantine se félicite ainsi de la « promotion humaine » rendue possible par leur création : scolarisation, assistance médicale et sociale, modernisation de l'habitat, création de sources nouvelles de revenus, développement de la vie sociale, promotion économique par la formation des travailleurs et par une utilisation plus rationnelle des possibilités d'exploitation¹⁰. Or si le programme « 1 000 villages » a permis une relative amélioration de certains regroupements, il convient de se montrer prudent devant un bilan si positif, dont la finalité reste la valorisation de l'action de l'État en Algérie. Les archives des SAS, chargées de la mise en œuvre de ce programme, montrent bien les difficultés rencontrées en la matière (matériel, financement, etc.) et la relativité des réalisations accomplies. Par ailleurs, il semble difficile de ne pas souligner les paradoxes d'une telle « modernisation » sous la contrainte, dont l'origine reste toujours une violence exercée contre les populations colonisées. La précarisation reste liée aux opérations « contre-révolutionnaires » mises en œuvre pour assurer les conditions de la victoire sur le FLN : l'autorité coloniale aménage de nouveaux centres ruraux pour répondre à un problème né de son action militaire, elle (re)crée un milieu socio-économique qu'elle juge plus adapté au « monde moderne » pour le substituer au monde traditionnel qu'elle a contribué à détruire.

⁹ Directive n° 4.625/CC, 05/1960, SHAT-1H/2574.

¹⁰ Bulletin de la Caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie, mai 1961, CAOM-BIB/27960.

« Nouveau village » du Plan de Constantine



Source : *Bulletin de la Caisse d'Équipement pour le Développement de l'Algérie*, n° 12, mai 1962.

Effets à long terme et « legs colonial » : des questions à explorer

L'histoire des regroupements permet de saisir en quoi le peuplement algérien fut un enjeu primordial pendant la guerre d'indépendance algérienne, tant en ce qui concerne le contrôle des populations que les politiques mises en œuvre pour « réformer » la situation coloniale. Mouvement de populations d'une forte ampleur, leur devenir après l'indépendance reste mal connu : il semble toutefois que nombre d'entre eux soient restés en place après mars 1962, comme le constate Michel Cornaton lors de ses recherches en Algérie au milieu des années soixante (1967, p. 237), ou encore Djaffar Lesbet (1983, p. 82). Selon ces deux auteurs, le « déracinement » et la « dépaysannisation » (Bourdieu et Sayad 1964) provoqués par ces déplacements contraints sont les causes du non-retour à la situation antérieure. Cependant, cette question reste à explorer, l'état actuel des recherches ne permettant pas de savoir vers quelle forme d'organisation rurale ou urbaine les regroupements ont évolué au cours du dernier demi-siècle.

Le retour en métropole des acteurs chargés de la formulation ou de l'exécution de cette politique pose la question d'une possible influence sur les pratiques d'aménagement du territoire menées en France pendant la guerre, ou ultérieurement. S'il semble difficile d'établir ici un lien direct, tant les contextes et les problèmes à résoudre sont différents, il pourrait être intéressant d'interroger le poids de telles expériences pour les officiers de SAS s'étant occupés du transfert et de l'installation des supplétifs algériens en métropole, ou encore pour d'autres acteurs qui auraient éventuellement, après la guerre, exercé ou reçu une responsabilité dans les politiques urbaines, notamment dans celles du logement à destination des populations immigrées¹¹. La question se pose aussi d'un parallèle entre la résorption des bidonvilles en Algérie et en métropole : pendant la guerre, ce problème reste d'ailleurs étroitement lié à celui des regroupements, puisque la croissance des bidonvilles résulte de l'afflux massif des Algériens qui fuient les zones interdites. La création de « villes nouvelles » en périphérie des grandes cités algériennes constitue ainsi le pendant urbain des « nouveaux villages » dans le Plan de Constantine.

L'étude des trajectoires post-indépendance des hauts fonctionnaires impliqués dans la formulation ou la mise en œuvre de ce dernier permettrait d'interroger l'hypothèse d'une continuité entre pratiques coloniales et post-coloniales. Le cas de Paul Delouvrier peut s'avérer, à ce sujet, des plus intéressants : nommé après son retour en métropole à la tête du District de Paris, il travaille à la création des « villes nouvelles » périphériques afin de limiter l'expansion démographique de la capitale. Ce type de programme n'est pas sans rappeler les projets d'aménagement général du

¹¹ À l'instar, par exemple, des travaux menés par Françoise de Barros sur le transfert des catégories coloniales dans les politiques du logement (Barros 2005), ou encore ceux de Sylvain Laurens sur les hauts fonctionnaires investis après les indépendances dans la gestion des politiques d'immigration (Laurens 2009).

territoire définis par le Plan de Constantine après 1959, selon lesquels l'État devait chercher le « désengorgement » des principaux centres urbains (Alger et Oran surtout), et notamment réduire les bidonvilles par la création de cités satellites ou de « grands ensembles » périphériques. Le fait que Paul Delouvrier dirige l'équipe chargée de l'aménagement de la région parisienne dans les années soixante, comme d'ailleurs la présence à ses côtés de deux anciens membres de son cabinet algérien impliqués dans le Plan de Constantine (Michel Picquard et Jean Poincaré), pourrait ainsi permettre d'interroger l'hypothèse d'un « legs colonial » dans les politiques urbaines de métropole (Bayard et Bertrand 2005, p. 37-38).

Bibliographie

- Ageron, C.-R. 2002. « Une dimension de la guerre d'Algérie : les "regroupements" de populations », in Jauffret, J.-C. et Vaïsse, M. (dir.), 2001, *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Paris : Armand Colin, p. 327-362.
- Barros, F. de 2005. « Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés". L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970) », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 159, p. 26-45.
- Bayard, J.-F. et Bertrand, R. 2005. « La problématique du legs colonial », in Bayard, J.-F., Bertrand, R., Gordadze, T., Hibou, B. et Mengin, F., *Legs colonial et gouvernance contemporaine*, Paris : Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), décembre, p. 6-66.
- Bourdieu, P. et Sayad, A. 1964. *Le déracinement*, Paris : Éditions de Minuit.
- Cornaton, M. 1967. *Les Regroupements de la décolonisation en Algérie*, Paris : Les Éditions ouvrières.
- Faivre, M. 2009. *Les 1 000 villages de Delouvrier. Protection de la population contre le FLN*, Sceaux : L'Esprit du livre.
- Foucault, M. 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Paris : Seuil.
- Laurens, S. 2009. *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France*, Paris : Belin.
- Lesbet, D. 1983. *Les 1 000 villages socialistes en Algérie*, Office des publications universitaires.
- Mathias, G. 1998. *Les sections administratives spécialisées. Entre idéal et réalité (1955-1962)*, Paris : L'Harmattan.
- Nouschi, A. 1961. *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête à 1919. Essai d'histoire économique et sociale*, Paris : Presses universitaires de France.
- Rigouste, M. 2008. *L'ennemi intérieur. La généalogie coloniale et militaire de l'ordre sécuritaire dans la France contemporaine*, Paris : La Découverte.
- Rocard, M. 2003. *Rapport sur les camps de regroupement et autres textes sur la guerre d'Algérie*, Paris : Arthème Fayard/Mille et une nuits.
- Shepard, T. 2006. *The Invention of Decolonization. The Algerian War and the Remaking of France*, Ithaca : Cornell University Press.

Fabien Sacriste est doctorant en histoire contemporaine à l'université Toulouse-2 Le Mirail (FRAMESPA, Groupe de recherche en histoire immédiate). Sa thèse porte sur les « regroupements » de populations pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), dans la région de Constantine. Il a publié *Des ethnologues dans la guerre d'indépendance algérienne*. Germaine Tillion, Jacques Berque, Jean Servier et Pierre Bourdieu, Paris : L'Harmattan (2011).

Pour citer cet article :

Fabien Sacriste, « Surveiller et moderniser. Les camps de « regroupement » de ruraux pendant la guerre d'indépendance algérienne », *Métropolitiques*, 15 février 2012.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Surveiller-et-moderniser-Les-camps.html>.